

L'ANAPHORE FLOTTANTE UN AUTRE
ou la présence non-manifeste de l'antécédent
dans un fragment nodal, extrait d'*Alexis ou le Traité*
***du vain combat*¹. Étude linguistique.**

par Anne-Marie PRÉVOT (Limoges)

Notre réflexion sur l'anaphore flottante et plus spécifiquement, l'anaphore "un autre"² s'inscrit dans l'étude de diverses manifestations de "la poétique du détour" dans l'œuvre narrative de Marguerite Yourcenar. Il s'agit en effet d'identifier des démarches périphrastiques éloignées de toute intention rhétorique, et dont le seul enjeu est d'expérimenter *un langage autre*, décanté, seul apte à traduire le mystère par le choix de l'évitement d'un terme attendu ou convenu. L'anaphore flottante participe pleinement de cet enjeu linguistique et éthique dans la mesure où l'anaphore *un autre* ne proposera aucun référent-source identifiable explicitement, d'où son nom, anaphore flottante. Le lecteur est ainsi appelé à questionner le texte, à envisager des hypothèses de complétude textuelle, et ce, afin de mesurer la pertinence du choix linguistique de l'incomplétude discursive dans un fragment nodal d'*Alexis ou le Traité du vain combat*.

I. L'anaphore

Dans le chapitre I de son ouvrage *Anaphores et pronoms*, G. Kleiber rappelle au lecteur, en guise d'introduction, quelques principes fondamentaux sur lesquels toute étude des anaphores doit s'appuyer :

Le principal problème que pose toute expression référentielle est, bien entendu, celui de la "trouvaille" du référent et, de préférence, ... celle

¹ Marguerite YOURCENAR, *Alexis ou le Traité du vain combat*, Paris, Gallimard, 1971, Coll. Folio n° 1041.

² Pour l'étude d'autres manifestations de l'anaphore flottante dans l'œuvre narrative de Marguerite Yourcenar, je me permets de renvoyer le lecteur à ma thèse : *Dire sans nommer. Les mécanismes périphrastiques dans l'œuvre narrative de Marguerite Yourcenar*, Thèse de Doctorat, sous la direction de M. Le Professeur Philippe Caron, Université de Limoges, 2000, p. 109-133.

du "bon" référent. Le lieu de résidence de ce référent apparaît à cet égard comme un critère pertinent : si l'on sait où il est, on peut aussi, évidemment, le retrouver. C'est en effet dans le contexte linguistique qu'il se situe³.

G. Kleiber précise également que « l'un des défauts les plus constants des analyses référentielles est d'oublier qu'avec l'identification du référent, l'affaire n'est pas finie pour autant et que *le mode de donation* du référent est tout aussi important que le référent lui-même »⁴. Le lieu de résidence du référent ainsi que le mode de donation du référent sont deux critères d'examen qui nous permettraient de mesurer l'emploi "flottant", donc équivoque d'une anaphore particulièrement significative : *un autre* dans un fragment d'*Alexis*.

Mais tentons de définir l'anaphore pour questionner ensuite les traitements singuliers de ce phénomène en contexte. G. Kleiber propose deux types de définitions de l'anaphore « celles qui voient dans l'anaphore avant tout un phénomène textuel et d'autre part, celles qui mettent au premier plan un facteur cognitif »⁵. Si nous considérons l'anaphore sous l'angle d'un phénomène textuel, nous pourrions, selon G. Kleiber définir « une expression anaphorique comme une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression (ou d'autres expressions) mentionnée dans le texte et généralement appelée *son antécédent* ». Cette définition *textuelle* de l'anaphore s'ouvre sur une définition plus large que propose F. Corblin, définition citée par G. Kleiber :

Globalement, on a donc anaphore, lorsqu'une structure manifeste in situ une incomplétude déterminée pour une position ; cela ne peut se concevoir naturellement que par *comparaison* avec la structure complète, car c'est seulement ainsi qu'on peut spécifier une incomplétude déterminée. Le *moteur* de l'anaphore serait la nécessité de se ramener, grâce au contexte, à une structure complète à chaque fois que celle-ci ne l'est pas⁶.

L'autre définition de l'anaphore présentée par G. Kleiber renonce aux critères textuels et propose une approche "mémorielle" qui « promeut le critère de saillance préalable pour définir l'anaphore ». Dans un tel cadre, où le mode de connaissance du référent qu'a l'interlocuteur est

³ Georges KLEIBER, *Anaphores et pronoms*, Louvain la Neuve, Éditions Duculot, 1994, Champs linguistiques, p. 7.

⁴ *Op. cit.*, p.18.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Op. cit.*, p. 23.